

Newsletter DOCICO du 05-05-2018

04-05-2018 (Vatican News) : Pour le Pape, l'évêque doit être proche de son troupeau

Proximité et implication dans la vie de son troupeau, vigilance pour le défendre contre les loups: En ces termes, le Pape François a décrit la mission de l'évêque, à qui il incombe de garder et confirmer les fidèles dans la foi.

Adriana Masotti - Cité du Vatican

Lors de sa messe matinale, dans la chapelle de la Maison Sainte Marthe, le Pape a centré son homélie sur la première lecture, tirée du Livre des Actes des apôtres, et qui décrit un moment difficile vécu au sein de la communauté chrétienne d'Antioche.

Désorientation du Peuple de Dieu

«Certains des nôtres, comme nous l'avons appris, sont allés, sans aucun mandat de notre part, tenir des propos qui ont jeté chez vous le trouble et le désarroi», écrivent Pierre, les apôtres et les Anciens de Jérusalem aux chrétiens d'Antioche, qui décident, sous l'action de l'Esprit-Saint de réagir afin de ramener la paix à l'intérieur d'une communauté troublée. Ils envoient donc à Antioche Paul, Barnabé et plusieurs hommes de confiance. En lisant l'épître des apôtres, *«tous se réjouissent du réconfort qu'elle apportait»,* rapporte le livre des Actes. *«Ceux qui s'étaient présentés comme gardiens de l'orthodoxie de la doctrine, croyant être les vrais théologiens du christianisme, avaient désorienté le Peuple de Dieu : les apôtres, les évêques d'aujourd'hui le confirment dans la foi»,* relève le Pape.

L'évêque monte la garde

«L'évêque est celui qui veille», la sentinelle *«qui sait regarder pour défendre son troupeau des loups»;* sa vie est *«associée à celle du troupeau.»* Mais l'évêque fait quelque chose de plus, à l'instar du pasteur qui monte la garde. *«Monter la garde signifie s'impliquer dans la vie du troupeau, explique François. Jésus distingue bien le vrai pasteur de l'employé, celui qui est payé, mais qui ne se préoccupe pas si le loup vient et en mange un. Cela ne l'intéresse pas.»* Au contraire, *«le vrai pasteur qui monte la garde, qui est impliqué dans la vie de son troupeau, défend non seulement toutes les brebis, mais chacune d'elle, et si l'une ou l'autre se perd, il va à sa recherche et la ramène.»*

L'évêque doit se montrer proche

Le véritable évêque connaît donc le nom de chaque brebis, et cela, affirme le Pape, *«nous fait comprendre de quelle manière Jésus a conçu l'évêque : proche».* Et l'Esprit Saint lui-même qui a donné au Peuple de Dieu la capacité de comprendre ce qu'est un bon évêque: *« combien de fois avons-nous entendu, 'Oh cet évêque ! Oui, il est bien, mais il ne prend pas beaucoup soin de nous, il est toujours occupé', ou encore 'cet évêque est un peu affairiste', ou 'cet évêque-ci s'occupe de choses qui ne sont pas du ressort de sa mission', ou 'celui-là est toujours avec une valise à la main, par monts et par vaux'... Le peuple de Dieu sait quand le pasteur est pasteur, quand il monte la garde et donne sa vie pour eux. La proximité».*

Et le Pape de citer en exemple de Saint Turibe de Mongrovejo, archevêque de Lima au XVI^e siècle, grand défenseur des Indiens du Pérou, qui mourut dans un village indigène,

entouré de chrétiens qui, au moment de son agonie, jouaient du chirimia (instrument de musique), afin qu'il s'endorme dans la paix. «Prions le Seigneur afin qu'Il nous donne de bons pasteurs, que la garde des pasteurs ne manque jamais à l'Église : elle ne peut avancer sans cela. Qu'ils soient des hommes de prières, proches du peuple de Dieu (...) qu'ils sachent monter la garde».

03-05- 2018 (Vatican News) : Au Burundi, l'Église avertit contre la désunion avant le référendum sur la Constitution

L'inquiétude grandit au Burundi à l'approche du référendum du 17 mais sur la modification de la Constitution.

Entretien réalisé par Olivier Bonnel - Cité du Vatican

La campagne pour le référendum s'est ouverte mardi 1er mai dans le pays. Au total 26 partis, en très grande partie proches de la formation au pouvoir, le CNDD-FDD, ont été autorisés à faire campagne. Ce référendum devrait permettre au président Pierre Nkurunziza de se maintenir au pouvoir jusqu'en 2034.

L'Église burundaise elle, met en garde contre le climat de peur dans lequel sont plongés de nombreux habitants, qui les empêche de dire librement ce qu'ils pensent.

Nous avons interrogé Mgr Joachin Ntahondereye, le président de la conférence épiscopale du pays. Il revient sur le sens de cette prise de position mais aussi les défis de l'unité dans un pays où 400 000 personnes se sont exilées ces trois dernières années.

03-05- 2018 (Vatican News): Consistoire pour les canonisations de Paul VI et Mgr Romero le 19 mai

Le samedi 19 mai 2018, le Pape François présidera un consistoire ordinaire public pour la canonisation de son prédécesseur, le Pape Paul VI et de Mgr Oscar Romero, archevêque de San Salvador, assassiné en 1980.

Les décrets de reconnaissance de miracles ouvrant la voie à leur canonisation avaient été signés par le Pape François en mars dernier. Les cardinaux qui seront réunis en consistoire, le 19 mai prochain, se limiteront donc à entériner l'aboutissement de la procédure. C'est d'ailleurs au cours de cette rencontre formelle que seront annoncées les dates choisies pour ces canonisations.

Paul VI, qui avait mené à son terme le Concile Vatican II en poursuivant la démarche d'*aggiornamento* de l'Église amorcée par Jean XXIII, sera le 4^e Pape du XXe siècle à être élevé à la gloire des autels. Le miracle retenu pour la canonisation du Pape d'*Humanae vitae* est significatif: la conclusion heureuse d'une grossesse à haut risque et la naissance d'une petite fille en parfaite santé.

Mgr Oscar Romero, assassiné en pleine messe par des miliciens d'extrême-droite, en 1980, reste un évêque très populaire en Amérique latine. Défenseur des pauvres et des sans-voix, il avait été béatifié en 2015, lors d'une messe grandiose dans son pays.

Les dates de 4 autres canonisations seront également annoncées au cours de ce même consistoire: celles de deux prêtres diocésains italiens, Francesco Spinelli (1853-1913)

et Vincenzo Romano (1751-1831), et deux religieuses fondatrices d'ordres, l'Allemande Maria Katharina Kasper (1820-1898), et l'Espagnole Nazaire de Sainte-Thérèse de Jésus.

03 -05- 2018 (Vatican news): Nullité de mariages: une instruction pour une meilleure formation du personnel

Promouvoir une préparation différenciée et académique des diverses figures appelées à œuvrer dans les procès canoniques pour les causes de nullité de mariage au sein des tribunaux ecclésiastiques: c'est l'objectif de la nouvelle «instruction sur les études de droit canonique à la lumière de la réforme du procès matrimonial», publiée ce jeudi 3 mai 2018 par la Congrégation pour l'Education catholique.

Ce document a été élaboré à l'aune des nouvelles exigences formulées par la réforme des procès canoniques pour les causes de déclaration de nullité de mariage, voulue par le Pape François et exprimée dans deux Motu proprio, *Mitis Iudex Dominus Iesus* et *Mitis et Misericors Iesus* (2015).

C'est l'exhortation apostolique post-synodale *Amoris Laetitia* qui a poussé la Congrégation pour l'Education catholique à publier ces orientations; «le texte du Pape François affirme en effet la nécessité de rendre plus accessibles les procédures pour la reconnaissance des causes de nullité», déclare Mgr Vincenzo Zani, secrétaire du dicastère.

Un rôle plus important des Eglises particulières

«On enregistre souvent des malaises, des lenteurs, souligne l'évêque, et donc, pour appliquer cette exigence fortement soulignée par les pères synodaux, le Pape a publié le Motu proprio *Mitis Iudex*, en donnant des indications précises sur la nécessité d'impliquer de manière plus directe l'évêque dans son Eglise, juge parmi les fidèles qui lui sont confiés, et en demandant donc aux Eglises particulières d'assumer plus de responsabilités pour engager les procédures ayant trait à ces requêtes d'annulation de mariage. Cette indication implique que les Eglises particulières prennent sur elles l'urgence d'avoir un personnel adéquat. Et qui le forme? Il y a tellement de cours (...), mais à ce stade, cette responsabilité incombe à toutes les réalités des facultés ecclésiastiques, de Droit canon, répandues de part le monde, qui ne sont pas suffisantes pour préparer ce personnel, mais en même temps, avec les facultés de Droit canonique, nous avons pensé à trouver d'autres voies».

Renforcer les facultés de Droit canonique, créer des départements

Mgr Zani parle des nouveautés de cette instruction: «avant tout, -après en avoir parlé avec le Pape-, nous avons décidé de souligner la forte exigence de garder élevé le niveau des facultés de Droit canonique. Il y en a 42 dans le monde, avec diverses institutions particulières. D'abord, nous devons qualifier les réalités existantes, les renforcer, demander une plus grande articulation. D'autre part, nous ne pouvons pas multiplier la présence des facultés de Droit canonique, parce qu'il existe des exigences très précises pour les constituer: le nombre des professeurs, la recherche, les structures, etc. Et donc, nous avons pensé à la possibilité de permettre la création, au sein des facultés de théologies, de départements de Droit canon. Il existe déjà des cours dans ces facultés, mais l'ouverture

d'un département qui y soit spécifiquement consacré, offre quelque chose de plus. Nous demandons aussi aux universités catholiques qui ont des facultés de Droit, d'ouvrir des chaires de Droit canon, qui soient intégrés à tous les cours de Droit. Ces trois possibilités, - facultés de Droit canonique renforcées, création de départements de Droit canon au sein de facultés de théologie, et création de chaires de Droit canon au sein de facultés de Droit-, sont une meilleure articulation de cette offre pour la préparation du personnel.»

Meilleure formation du personnel

Mgr Zani évoque enfin le type de personnel à préparer : «ici aussi, il y a trois niveaux de personnel qualifié pour accompagner les personnes qui se trouvent en difficulté et qui ont cette nécessité de comprendre si leur mariage est nul ou si des situations peuvent s'arranger, etc. Le premier niveau est pastoral: les prêtres et leurs proches collaborateurs doivent être mieux formés, mis à jour sur ces problématiques, et donc il faut une préparation de base plus qualifiée et plus tournée vers ces thèmes. Le second niveau est la préparation du personnel qui, dans les diocèses, puisse soutenir des centres de pastorale familiale plus qualifiés, avec des personnes qui soient plus au fait sur ces problématiques, et plus à même d'accompagner les personnes concernées. Le troisième niveau est celui des tribunaux, où le président est certes nécessaire, mais aussi toute une équipe de collaborateurs, de secrétaires, qui doivent avoir une formation spéciale sur ces thèmes. Jusqu'à aujourd'hui, les questions les plus complexes étaient adressées à Rome (...). Le déplacement que le Pape demande de faire est de se rapprocher toujours plus ce types de service des Eglises particulières, et cela exige une meilleure préparation.»

03-05-2018 (Zenit.org): le pape demande aux évêques allemands une solution «unanime» pour les mariages mixtes

Le pape François demande aux évêques allemands de trouver une solution «unanime» sur la question de la communion des conjoints non-catholiques, au sein des mariages mixtes catholiques-protestants. Dans un communiqué diffusé dans la soirée du 3 mai 2018, le Saint-Siège fait le point sur une réunion organisée au Vatican à la suite de la polémique qui a succédé au projet adopté par la Conférence épiscopale en février dernier, envisageant l'accès à la communion dans certains cas.

Voici notre traduction du communiqué du Saint-Siège.

« Dans sa dernière Session plénière qui s'est déroulée du 19 au 22 février 2018, la Conférence épiscopale allemande a traité un Subside pastoral intitulé "Cheminer avec le Christ – sur les traces de l'unité. Mariages mixtes et participation commune à l'Eucharistie". Plus des trois-quarts des membres de la Conférence épiscopale ont approuvé ce texte. Un nombre non-indifférent de pasteurs – parmi lesquels sept évêques diocésains – ne se sont pas sentis en mesure, pour des raisons variées, de donner leur accord. Ces sept évêques se sont adressés à la Congrégation pour la doctrine de la foi (CDF), au Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens et au Conseil

pontifical pour les textes législatifs. Selon le désir du pape François, un échange entre certains évêques, avec des responsables du saint-Siège, a été fixé.

Cet échange, qui a eu lieu le 3 mai 2018 au siège de la Congrégation pour la doctrine de la foi, a vu la participation des évêques allemands suivants : le cardinal Reinhard Marx, archevêque de Munich et Freising et président de la Conférence épiscopale allemande ; le cardinal Rainer Maria Woelki, archevêque de Cologne ; Mgr Felix Genn, évêque de Münster ; Mgr Karl-Heinz Wiesemann, évêque de Spire et président de la Commission doctrinale de la Conférence épiscopale allemande ; Mgr Rudolf Voderholzer, évêque de Ratisbonne et vice-président de la Commission doctrinale de la Conférence épiscopale allemande ; Mgr Gerhard Feige, évêque de Magdebourg et président de la Commission pour l'œcuménisme de la Conférence épiscopale allemande ; le p. Hans Langendörfer, S.I., secrétaire de la Conférence épiscopale allemande.

Du côté du Saint-Siège, étaient présents : l'archevêque Luis F. Ladaria, S.I., préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi ; le cardinal Kurt Koch, président du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens ; Mgr Markus Graulich, S.D.B., sous-secrétaire du Conseil pontifical pour les textes législatifs ; le p. Hermann Geissler, F.S.O., chef de bureau auprès de la CDF.

Au cours des échanges, qui se sont déroulés en allemand, Mgr Ladaria a indiqué que le pape François apprécie l'engagement œcuménique des évêques allemands et leur demande de trouver, dans un esprit de communion ecclésiale, une solution si possible unanime. Divers points de vue ont été discutés : par exemple le rapport entre la question et la foi ainsi que le soin pastoral, son importance pour l'Eglise universelle et sa dimension juridique. Mgr Ladaria informera le pape du contenu de l'échange. La rencontre s'est déroulée dans une atmosphère cordiale et fraternelle. »

02/05/2018(Vatican News) Bavière: l'Église contre l'instrumentalisation du crucifix

En Bavière, land catholique au sud de l'Allemagne, les autorités civiles ont décidé d'installer des crucifix dans les halls d'entrée des bâtiments publics. Une instrumentalisation du symbole religieux critiquée par le cardinal Reinhard Marx, président de la Conférence épiscopale allemande et archevêque de Munich et Freising.

Joris Bolomey, avec agences – Cité du Vatican

L'État régional allemand a décidé d'imposer, à partir du 1^{er} juin 2018, des crucifix dans les halls d'entrée de ses bâtiments publics. L'installation prochaine de ces croix ne concerne toutefois que les bâtiments appartenant à l'État bavarois et non ceux relevant des municipalités ou de l'État fédéral allemand.

Installer des crucifix, ce n'est pas promouvoir «un signe religieux», c'est «reconnaître une identité», «expression d'une empreinte historique et culturelle», a expliqué mardi 24 avril le ministre-président de Bavière, Markus Söder.

À nouveau, l'annonce a rapidement suscité de vives réactions chez les responsables religieux et politiques, mais aussi sur les réseaux sociaux. De nombreuses voix dénoncent le signal politique envoyé par le parti conservateur et critiquent la constitutionnalité d'une décision qui instrumentalise un symbole religieux.

La polémique était déjà apparue en 1995 lorsque la Bavière avait imposé le crucifix dans toutes les salles de classe. Après une cascade de procès, la Cour européenne des droits de l'homme avait fini par décréter en 2011 que cette mesure n'était pas contraire aux droits fondamentaux.

«Le crucifix n'est pas un objet ornemental»

«La croix symbolise l'anthropologie du Christ et la voir dans le domaine public est un motif de joie» a expliqué le cardinal Reinhard Marx ce mercredi 2 mai. Dimanche dernier, le président de la Conférence épiscopale allemande et archevêque de Munich et Freising (Bavière) avait cependant critiqué l'instrumentalisation du crucifix dans un entretien au quotidien *Süddeutsche Zeitung*: *«Si la croix n'est considérée que comme un symbole culturel, elle n'est pas comprise»*, a-t-il insisté. Et de préciser que c'est *«un signe d'opposition à la violence, à l'injustice, au péché et à la mort, mais pas aux autres hommes»*.

Lors de l'angélus du dimanche 18 mars 2018, le Pape François avait appelé à *«tourner notre regard vers le crucifix, qui n'est pas un objet ornemental ou un accessoire de mode, mais un signe religieux à contempler et à comprendre»*.

Mgr Ludwig Schick, archevêque de Bamberg au nord de la Bavière, a également mis en garde contre une mauvaise compréhension du symbole. *«La croix n'est pas un signe d'identité d'un pays ou d'un Etat»*, a-t-il déclaré le 25 avril sur les ondes de *Kölner domradio*, cité par l'agence de presse œcuménique *protestinfo.ch*. *«Lorsque nous voyons ces bras étendus, nous devrions nous comporter de la même manière et construire une civilisation de l'amour»*, explique Mgr Schick.

DOCICO